

**Compte-rendu du Copil du PNA Sonneur à ventre jaune
en région Pays de la Loire
le 24 février 2016**

Rédaction : Arnaud Le Nevé & Olivier Vannucci

Personnes présentes :

Michel Beucher, Muséum des Sciences Naturelles d'Angers
Franck Boitard, CEN des Pays de la Loire
Matéo Collée, LPO 72
Pauline Gautier, PNR Normandie-Maine
Karine Limanton, CG 72
Thibault Larduinat, DDT 72
Arnaud Le Nevé, DREAL des Pays de la Loire
Frédéric Lécureur, LPO 72
Arnaud Jamin, Naturalistes Angevins
Lucie Jugé, Chambre d'agriculture 72
Bénédicte Maurouard
Julien Moquet, LPO Sarthe
Alain Paganot, Université d'Angers
Marie Peltier, CEN des Pays de la Loire
Olivier Vannucci, CEN des Pays de la Loire

Excusés : Maud Courcelaud, Agence de l'Eau ; Cyril Bellouard, Région des Pays de la Loire

Ordre du jour

10h00 – 10h20 : tour de table, introduction, actualités sur les PNA, rappel des actions 2013 et 2014 (DREAL)

10h20 – 10h35 : rappel sur la déclinaison régionale et précision sur les dernières connaissances de l'espèce en région (CEN)

10h35 – 11h30 : Les actions déclinées en 2015

10h35 – 11h00 : zoom sur le suivi d'une petite population à Ségrie (LPO 72)

11h00 – 11h15 : zoom sur la journée d'animation en direction des agriculteurs avec la Chambre d'Agriculture de la Sarthe

11h15 – 11h30 : zoom sur le Contrat Nature animé par le PNR Normandie Maine

11h30 – 11h45 : point sur les projets nationaux (CEN)

11h45 – 12h10 : projets 2016 (étude CMR des métapopulations du nord-ouest de la Sarthe) et perspectives 2017

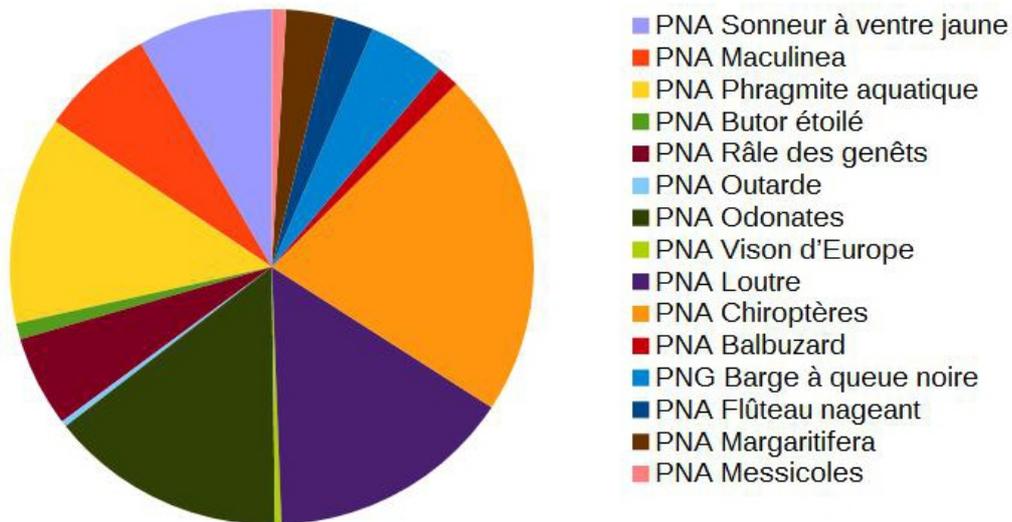
12h10 - 12h15 : questions diverses

Introduction (Arnaud Le Nevé)

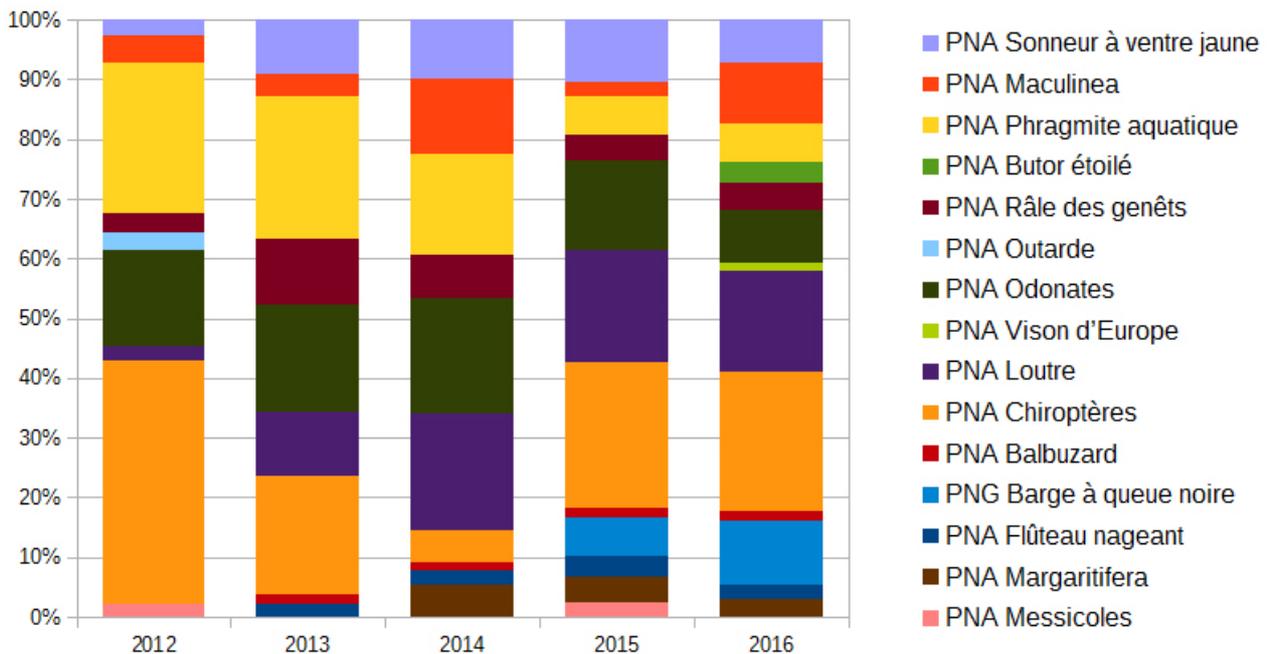
Le budget des PNA en Pays de la Loire

Parts relatives des PNA en Pays de la Loire de 2012 à 2016 (hors financements Natura 2000) : le Sonneur représente une part importante en comparaison de son aire de répartition très limitée dans la région.

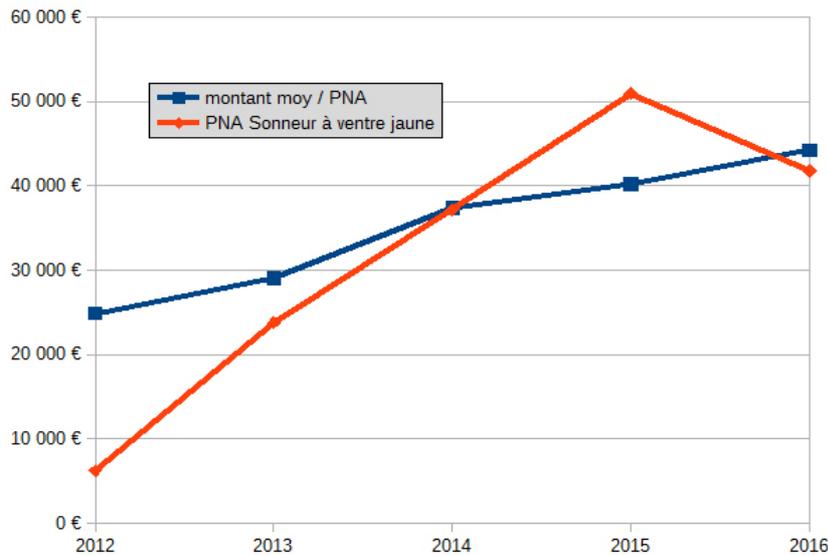
Budget des PNA de 2012 à 2016 en Pays de la Loire = 1 916 999 €



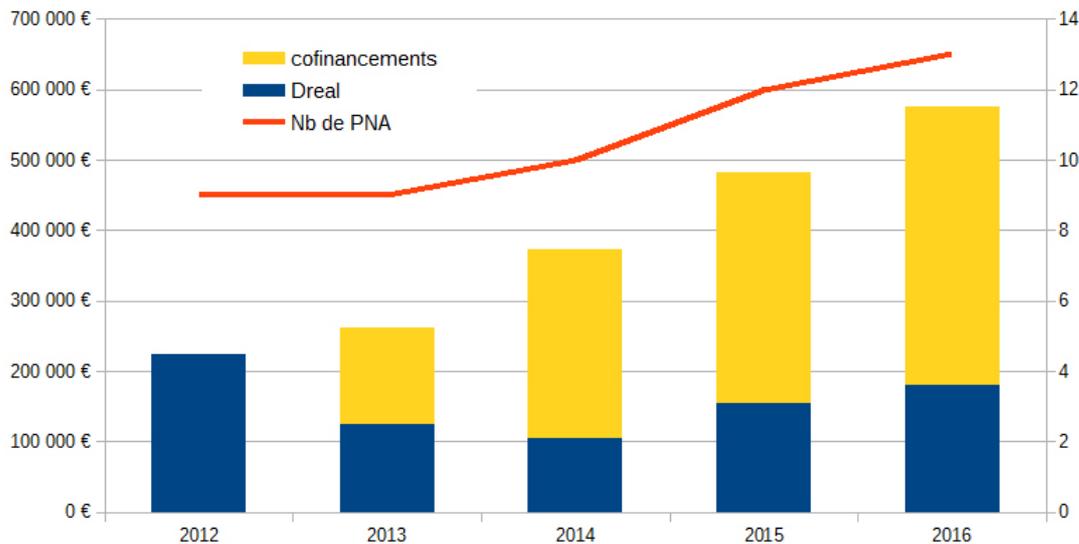
Parts relatives annuelles des PNA en Pays de la Loire de 2012 à 2016 (hors financements Natura 2000) : depuis 2012, le PNA Sonneur est décliné chaque année et la part relative Sonneur est stable.



Le budget moyen annuel par PNA augmente chaque année depuis 2012. Les moyens alloués au PNA Sonneur suivent globalement la même tendance.



Cette évolution positive n'est pas liée aux moyens de l'État qui restent globalement constants depuis 2013 (figure ci-dessous) mais à la participation des partenaires financiers : Agence de l'Eau, Région des Pays de la Loire, départements, communes, quelques fonds privés et l'autofinancement des structures porteuses des projets.



D'ailleurs, le budget de l'animation régionale du PNA Sonneur, financé par la DREAL au Conservatoire des espaces naturels, est de 4 000 € en 2013 et de 5 000 € en 2014, 2015 et 2016.

Ainsi entre 2014 et 2016, pour un euro investis par l'État sur un PNA, deux ou trois autres sont investis par des partenaires, ce qui fait des PNA des outils peu coûteux et efficace, ce que la DREAL des Pays de la Loire a défendu au ministère dans le cadre de la réforme actuelle des PNA.

Pour cette raison, il est important que chaque porteur de projet communique bien chaque année à Olivier Vannucci les cofinancements avec lesquels il travaille. Cela permet de valoriser tout le monde et de défendre l'outil PNA dans un contexte de restrictions budgétaires.

L'actualité des PNA

La réforme des PNA en cours actuellement au ministère devrait aboutir à des propositions concrètes en juin 2016. Il est prévu que les DREAL soient consultées par le ministère entre temps.

Il paraît cependant acquis, d'après Cédric Baudran (animateur national du PNA Sonneur, Crapaud vert et Pélobate brun) que celui-ci sera reconduit dans le cadre du nouveau contrat État-ONF jusqu'en 2020. Le PNA Maculinea et celui en faveur des Chiroptères sont également annoncés comme étant reconduit.

Un nouveau PNA devrait voir le jour prochainement : Pollinisateurs sauvages. Il a cependant essuyé des critiques du CNPN sur la faiblesse des actions portant sur les néonicotinoïdes. Nous sommes dans l'attente de sa version finale.

Rappel des actions menées en 2013 et 2014

2013 : CMR menée sur Ségrie par la LPO 72

2008 et 2014 : CMR menée sur Ségrie (par le CEN en 2008, par la LPO 72 en 2014) et Vernie par le CEN

Bilan des deux CMR 2013 et 2014

	Nb individus différents trouvés	Estimation de la taille de la population	Sexe ratio en faveur des mâles	% de juvéniles
CMR Ségrie 2008	47	219	2,67	-
CMR Vernie 2008	46	80	0,95	-
CMR Ségrie 2013	98	100-110	1,025	17
CMR Vernie 2014	164	189	1,34	27

La comparaison des deux CMR n'a pas permis d'identifier des individus en commun qui aurait pu montrer des échanges de population entre les deux sites. L'analyse paysagère menée par le CEN en 2014 a répertorié trois ruptures de continuité entre les deux sites de Ségrie et Vernie (2 routes départementales et un petit cours d'eau).

En 2014, la CMR réalisée sur le site Vernie a permis de réobserver seulement 3 individus capturés en 2008.

2014 - CEN 72, actualisation de la répartition :

- en Sarthe : 8 sites prospectés, 4 occupés (dont 1 menacé), 3 potentiels et 1 détruit depuis le début des années 2000 ; le site de Douillet découvert cette année-là a fait l'objet d'un peu d'arrachage de végétation.

- en Mayenne : 5 sites prospectés, aucun occupé mais 2 potentiels.

Communication : page internet sur le site du PNR-NM et réalisation d'un dépliant de sensibilisation « découvrir le Sonneur ».

Site internet de la DREAL

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/plan-national-d-actions-pour-le-sonneur-a-ventre-a2713.html>

- lien vers le site national du PNA sur le portail de l'ONF,
- lien vers l'avis du CSRPN validant la déclinaison régionale,
- la déclinaison régionale 2013 – 2017 à télécharger,
- rappel des objectifs prioritaires en Pays de la Loire (p. 24 et 25) :
 - Étude : l'origine génétique de la population sarthoise,
 - Étude : rechercher l'espèce sur les sites historiques,
 - Conservation : garantir la protection de la population sarthoise sur le long terme,
 - Conservation : permettre la recolonisation de territoires par une gestion adaptée des milieux et des travaux de renaturation
 - Conservation : suivre les sites connus pour alerter l'État en cas de problème.
- le dépliant « Découvrir le Sonneur à ventre jaune en Pays de la Loire »,
- les CR des copils du 11 février 2014 et du 21 janvier 2015,
- le rapport annuel d'activités 2014.

Rappel de la répartition historique (Olivier Vannucci)

- Loire-Atlantique : 2 individus dans un bocal du Museum proviennent de la vallée du Sens
- Sarthe : plusieurs communes en nord Sarthe
- Maine-et-Loire : a priori plus de contact depuis 2007 dans les Mauges
- Mayenne : dernière mention années 1990, beaucoup de données historiques
- Eure : isolat en site N2000 avec actuellement un programme de renforcement de la population.

Actuellement, l'espèce est présente en Sarthe dans quatre communes voisines, sur un territoire d'environ 15 kilomètres de long. Un site est menacé.

Le Copil précédent s'est tenu le 21 janvier 2015.

Les actions déclinées en 2015

Suivi et mise en œuvre de la gestion sur le site de Vernie (CEN) :

Entretien d'une mare sur le site traditionnel de « Montorin » et ouverture de la végétation au bord d'un chemin creux formé de profondes ornières où l'espèce est présente.

Curage d'un fossé communal mais le CEN souhaite maintenant que la commune le laisse s'atterrir pour limiter la présence des larves d'odonates (Aesche bleue) et des tritons palmés qui prédatent les œufs et les têtards de Sonneur.

Prospection en vallée du Braye (CEN) :

Une petite population est présente en vallée du Braye côté Loir-et-Cher et des mentions proviennent de Bessé-sur-Braye dans les années 1990. Le WE de prospection du 27 et 28 juin 2015 n'a cependant rien donné dans un contexte météorologique sec et défavorable. La communication dans la presse qui accompagnait cette prospection n'a pas ramené d'information supplémentaire.

Suivi d'un fossé sur Ségrie (LPO 72) :

Le site a été découvert en 2014 par le CEN avec la présence de 5 adultes et d'une vingtaine de juvéniles. Il est situé à 1,5 km à l'est de la carrière.

La LPO l'a suivi en 2015 et a pris contact avec les agriculteurs chargés de son entretien : 35 individus ont été capturés malgré un faible niveau d'eau (4 adultes et 32 juvéniles). Il borde une route communale. L'agriculteur chargé de son entretien n'a pas la volonté de faire appel à des fonds publics pour financer ce travail mais il est d'accord pour le faire lui-même et pour maintenir la population de Sonneurs. Selon lui, il y aurait des sonneurs ailleurs sur la commune et d'autres agriculteurs se sont engagés à informer la LPO de la présence de l'espèce. La LPO doit revoir avec lui les périodes les plus favorables pour faire ce curage.

Suivi de la carrière de Ségrie (LPO 72) :

La LPO a réalisé des comptages en 2015 lors de 2 sessions nocturnes pour éviter le bruit de l'activité de la carrière et ainsi mieux repérer les individus chanteurs. Le résultat est intéressant car 95 contacts ont été réalisés en deux sessions, ce qui correspond au volume de contacts de dix sessions diurnes.

L'augmentation de contacts par rapport aux années précédentes suggèrent un recrutement important, ce que partage Alain Pagano.

En hiver 2015, 500 mètres de fossés ont été curés dans la carrière accompagnés d'opérations d'élagage et de remise en lumière. Des habitats de reproduction ont été sécurisés par la pose de rubalise.

Contrat Nature entre les Alpes Mancelles et la forêt de Sillé 2015 - 2017 (Pauline Gautier) :

Objectif du CN : maintenir les continuités bocagères

Le PNR s'appuie sur la dynamique du Sonneur pour créer des milieux favorables autour de stations connues. Le CEN est maître d'œuvre. Un moyen est de contacter des particuliers ou des agriculteurs volontaires pour recréer des mares favorables. Un projet est en cours au nord de Saint-Aubin de Locquenay.

Ségrie n'est pas dans le CN car lors du montage du dossier, seule la carrière avait été identifiée sur la commune et ne nécessite pas de moyens de gestion supplémentaires à ceux du carrier. Depuis, la LPO a une demande d'un restaurateur à la frontière Ségrie-Vernie sur une mare qui s'envase.

Étendre le CN sur Ségrie doit recevoir l'accord de l'Agence de l'Eau.

Communication :

Le Conseil départemental était présent à la foire du Mans avec un stand dédié au Sonneur et des petites figurines en résine.

Une journée d'animation a été organisée par la Chambre d'Agriculture (Lucie Jugé) le 4 décembre 2015:

L'objectif est d'installer un climat de dialogue avec les agriculteurs et de valoriser les pratiques actuelles favorables au Sonneur. Cette initiative a vu le jour après 2-3 étapes pour réunir les acteurs locaux à la suite d'un conflit autour du curage malheureux d'un fossé par une entreprise appartenant au maire de Ségrie.

Lors de cette journée, 30 participants dont 18 agriculteurs étaient présents. L'agriculture a été replacée au cœur des enjeux de préservation d'espaces avec des échanges constructifs entre agriculture et environnement. Cependant, sur la partie culture et récréation de milieux, il faudra plus de temps.

Projets nationaux

Comité de pilotage national le 3 mars 2016. Olivier Vannucci sera présent.

Le guide forestier a pris du retard ainsi que l'étude génétique sur les différences comportementales en milieux bocager et forestier.

Le protocole CMR a été communiqué le 2 mars 2016.

Projets 2016

Sur Vernie (CEN) :

Un bac à rouir le chanvre favorable à l'espèce à proximité du lieu-dit Monthorin nécessite de l'entretien mais le propriétaire de la parcelle au cadastre, ne reconnaît pas son bien. Olivier propose de travailler avec l'agriculteur gestionnaire.

Suivis sur Ségrie (LPO 72) :

La CMR de 2016 a pour objectif d'apporter des réponses aux questions de mouvements entre la carrière et l'extérieur et sur la dynamique de population.

L'Agence de l'Eau souhaite avoir l'avis du Conseil départemental sur la CMR 2016.

Concernant le fossé, le CEN et la LPO demande au PNR d'organiser une réunion Sonneur sur Ségrie. La dernière rencontre concerne une réunion entre la LPO et un adjoint communal en 2014. Il serait souhaitable que le projet curage n'est lieu qu'à la fin de l'année 2016.

Contrat Nature

Étendre le périmètre du CN sur la commune de Ségrie : le PNR envoie une demande écrite à l'Agence de l'eau.

Le parc lance un marché pour la réalisation d'un diagnostic paysager (commune de Ségrie incluse) en vue de réaliser un plan de gestion bocager. La Chambre d'Agriculture se positionnera sur cet appel d'offre. La DREAL propose au parc que le cahier des charges du diagnostic inclut explicitement les enjeux « sonneur ».

Étude scientifique

Le GECCO (université d'Angers) souhaite faire des prélèvements génétiques par écouvillonnage dans la foulée de la CMR.

Communication

Des financements manquent pour un guide technique CEN – Chambre d'Agriculture (part régionale mais pas de part Agence de l'eau). De plus, la Chambre d'Agriculture va avoir tendance à préférer des guides pour l'ensemble des espèces car on retrouve toujours un peu les mêmes préconisations sur les cours d'eau et les mares accompagnées de fiches espèces.

Sur ce sujet, le comité de pilotage s'entend sur le fait qu'un guide seul ne suffit pas et qu'il faut de la communication et de la formation autour du guide auprès des agriculteurs.

Perspectives 2017

Le sujet de la réintroduction de l'espèce ailleurs en région des Pays de la Loire est abordé mais n'est pas retenu comme une priorité actuelle.

Arnaud Jamin intervient pour rappeler que le zoo de Doué-la-Fontaine est demandeur d'actions pédagogiques sur des espèces locales d'animaux menacés et que les amphibiens sont déjà demandés par les zoos.

La maîtrise foncière comme outil de protection durable de sites à sonneur est rapidement abordée. Pour le CEN, c'est un outil intéressant dans le cas d'opportunités d'acquisition à condition que des financements « Agence de l'eau » puissent être mobilisés.

La convention de mandat entre le CEN et un propriétaire ne donne pas de moyens financiers au CEN pour assurer une gestion ou une animation.

Tableau récapitulatif des financements en faveur du Sonneur de 2013 à 2016

Année	Maitre d'ouvrage	Projet	Dép	Budget total	Dreal	Agence (70% études, 50% travaux)	Autres cofinancements	Autofinancement
2013	LPO 72	Estimer l'effectif de la population de Sonneur à ventre jaune de la carrière du Châtelet (Ségrie) par un protocole de Capture-Marquage-Recapture	72	19 796 €		11 756 €	4 080 €	3 960 €
2013	CENS	Animation du PNA Sonneur à ventre jaune		4 000 €	4 000 €			
2014	CENS	Animation du PNA Sonneur à ventre jaune		5 000 €	5 000 €			
2014	CENS	Actualisation des connaissances sur la répartition géographique de <i>Bombina variegata</i> sur les départements de la Sarthe et de la Mayenne	72	32 168 €		22 518 €	9 650 €	
2015	CEN	Animation du PNA Sonneur à ventre jaune		5 000 €	5 000 €			
2015	CEN	Conférence sur le Sonneur au Centre de Beautour	85	186 €			186 €	
2015	CEN	Prospections Sonneur en vallée de la Braye	72	440 €			440 €	
2015	CPIE Loire Anjou	Suivi de la dernière station historique de Maine-et-Loire à Neuvy en Mauges	49	1 000 €				1 000 €
2015	Ch Agri 72	Sensibilisation de la profession agricole	72	3 000 €			3 000 €	
2015	CEN	Suivi et mise en œuvre d'actions de gestion en faveur du Sonneur à ventre jaune sur le site de Vernie	72	8 100 €		3 680 €	4 420 €	
2015	LPO 72	Étude et préservation d'une nouvelle station de Sonneur à ventre jaune	72	11 292 €		7 904 €		3 388 €
2015	PNR NM	Contrat Nature en faveur du bocage des Alpes Mancelles : aménager des espaces favorables au Sonneur autour des stations connues	53 – 72	22 500 €		9 000 €	9 000 €	4 500 €
2016	CEN	Animation du PNA Sonneur à ventre jaune		5 000 €	5 000 €			
2016	CEN	Suivi par le protocole de CMR de deux métapopulations de Sonneur à ventre jaune dans le nord-ouest de la Sarthe	72	17 000 €		13 600 €	3 400 €	
2016	LPO 72	Suivi par le protocole de CMR de deux métapopulations de Sonneur à ventre jaune dans le nord-ouest de la Sarthe	72	19 773 €		15 818 €	3 955 €	